

## Plan d'action démarré pour la Reconnaissance du Certificat OEA par les Douanes américaines

### Services

- Cours de formation générale
- Cours de formation destiné aux particularités de certaines industries
- Cours de formation destiné aux besoins des clients
- Révision de la mise en place des nouvelles règles sur la TVA et les taxes douanières
- Services de consultation sur des problèmes

### DOUANES

*Des négociations ont eu lieu entre le Directeur Douanier de l'Union Européenne – DGATAXUD et les représentants DPF États-Unis (La Division de Protection des Frontières)*

Suite à l'implémentation des programmes de sécurité pour les chaînes de livraison de produits dans l'UE en 2007, les autorités de l'UE et des États-Unis ont adopté un Plan d'action en vue de la reconnaissance dans les États-Unis du statut d'OEA (Opérateur Economique Autorisé), lequel simplifierait les procédures douanières pour les sociétés de l'UE. Le but est, pour les sociétés ayant le statut d'OEA, de jouir des bénéfices afférents aux États-Unis, sans devoir obtenir le certificat C-TPAT (Partenariat Douanes-Commerce), qui est l'équivalent américain de l'OEA.

Le Plan d'action prévoit six secteurs sur lesquels l'UE et les États-Unis se pencheront afin d'obtenir la

Reconnaissance Mutuelle: politique, administratif, légal, stratégie, technique/ opérationnel et évaluation. Le plan est le résultat de la comparaison entre les programmes de sécurité de l'UE et des États-Unis, et du processus d'audit des postulants, qui est le premier pas en vue d'harmoniser les procédures.

Pendant l'année 2008 le Comité de Coopération Mixte UE- États-Unis continuera ses efforts pour obtenir et finaliser un Accord.

Le Directeur des Douanes de l'UE et le Directeur américain des Douanes et Protection des Frontières, estiment que les Arrangements de Reconnaissance mutuelle seront adoptés en 2009.

## Nous

Notre équipe comprend plus de 85 de conseillers roumains et expatriés maîtrisant une excellente connaissance de la législation interne et internationale, et organisés pour être capables de réagir au pied levé à une large variété de demandes d'assistance fiscale de votre part.

## Information complémentaire

Si vous voulez avoir une discussion sur la façon où KPMG peut vous offrir le soutien, nous vous prions nous contacter.

Pour toute autre information complémentaire sur les nouvelles dispositions légales ainsi que d'autres problèmes liés aux douanes nous vous prions de prendre contact avec Ana-Maria Notingher via courrier électronique à l'adresse [anotingher@kpmg.com](mailto:anotingher@kpmg.com) ou Vincensso Salagean à l'adresse [vsalagean@kpmg.com](mailto:vsalagean@kpmg.com) ou au numéro de téléphone (+40) 744 800 800.

## Détail de contact

**Patrick Leonard**  
Tax Partner  
[patrickleonard@kpmg.com](mailto:patrickleonard@kpmg.com)

**Niculae Done**  
Tax Partner  
[ndone@kpmg.com](mailto:ndone@kpmg.com)

**Ana Maria Notingher**  
Tax Partner  
[anotingher@kpmg.com](mailto:anotingher@kpmg.com)

**Vincensso Salagean**  
Customs and Trade  
Adviser  
[vsalagean@kpmg.com](mailto:vsalagean@kpmg.com)

**KPMG Romania S.R.L.**,  
Victoria Business Park,  
DN1 Bucuresti Ploiesti  
nr. 69-71 Sector 1,  
Bucuresti 013685,  
Romania  
P.O. Box 18 – 191

Tel: +40 741 800 800  
Fax: +40 741 800 700

E-mail:  
[kpmgro@kpmg.ro](mailto:kpmgro@kpmg.ro)  
Internet: [www.kpmg.ro](http://www.kpmg.ro)